

N° 5 Nouvelle série **10 janvier 1979** Tél: 853 55 43

Bulletin du centre de documentation et d'information de l'île Maurice et de l'Océan Indien

**REVUE DE LA PRESSE MAURICIENNE, REUNIONNAISE, MALGACHE,
COMORIENNE ET SEYCHELLOISE**

2F.50

Ile Maurice

LE MAURICIEN 6/12

«Il n'y a pas de possibilité d'amélioration du commerce du sucre»

M. Claude Cheysson, commissaire près le Marché Commun a, hier, au cours d'une conférence de presse, révélé l'objet de sa visite à Maurice (il s'agissait, pour lui, de faire le point, avec le gouvernement mauricien, de ses relations avec la CEE, de se tenir au courant des orientations de Maurice et, enfin, de partager l'expérience de Maurice dans le domaine du développement et de l'industrialisation) et a apporté des précisions sur la coopération, mieux l'interdépendance CEE-ACP, la sécurité d'accès des produits de ces derniers du Marché Commun, l'avenir du sucre et des pays producteurs de cette denrée, le stabex et d'autres systèmes de garantis possibles et enfin la clause des droits de l'homme liée au renouvellement de la convention de Lomé.

Après avoir passé en revue les relations Maurice — CEE au niveau des facilités financières des exportations (sucre et autres) et de l'aide à l'industrialisation, M. Cheysson a formé le vœu que 'l'on aille plus loin dans la sécurité d'accès des produits des ACP au Marché Commun'. Auparavant, parlant du contingent de 487 000 tonnes de Maurice, M. Cheysson devait dire qu'il est acheté par la CEE à plus du double du prix mondial qui est, soit dit en passant, 'scandaleux' et 'révoltant', parce que le sucre est une denrée essentielle du tiers monde. Le prix en cours sur le marché mondial démontre, a ajouté M. Cheysson, qu'il y a quelque chose de



**coupeur de canne comorien
à la Réunion (Photo TESTA)**

pourri dans l'économie mondiale. Nous sommes conscients, d'autre part, que le prix que nous offrons ne suffit pas à assurer une vie correcte aux travailleurs du sucre ni ici, ni ailleurs, mais c'est tout ce que nous pouvons faire pour le moment.

UN COMMISSAIRE DE LA C.E.E.

UNE INTERDEPENDANCE CEE-ACP POUR SE PROTEGER DES
MULTINATIONALES ET DES GRANDES PUISSANCES

(suite de la page 1)

M. Cheysson a fait un plaidoyer pour une plus grande interdépendance ACP-CEE. Il faudrait étudier les moyens d'offrir une plus grande sécurité aux producteurs du tiers monde. Quand le STABEX a été créé avec un fonds de 400 millions d'unités de compte, la CEE a été mise en garde: 'Donnez aux pays pauvres 600 millions d'unités de comptes d'aide-projets mais n'entrez pas dans un système de sécurité. Aujourd'hui ce système couvre 45% des produits des ACP (agriculture et fer) et à l'avenir d'autres produits essentiels pourront être garantis par des systèmes qui ne font pas le jeu des multinationales. Selon M. Cheysson, comme les matières premières, les produits dérivés de ces matières doivent être couverts par des formules 'qui abritent les gouvernements des conséquences dramatiques pour eux de la chute des prix des matières premières.

M. Cheysson, se faisant le porte-parole des membres de la CEE pour dire que ces derniers sont hostiles au système d'indexation des coûts des produits suggérés par les pays africains pour se protéger des effets de l'inflation importée. Cette méthode, a dit M. Cheysson, ne peut être appliquée parce qu'il n'y a pas une liste type de produits et parce que ce facteur apporterait une surcharge dans l'achat qui inciterait les importateurs de la CEE à se tourner vers d'autres marchés que l'Afrique (Océanie, Amérique latine entre autres). M. Cheysson a révélé que pour Maurice, le thé pour-

ra être inscrit au STABEX si l'importance des exportations de ce produit vers la CEE augmente. A cet effet, Maurice a demandé aux spécialistes du Marché Commun d'entreprendre pour elle une étude de Marché.

Développant le thème de l'interdépendance, M. Cheysson a déclaré que la politique d'aide au développement n'est plus une charité d'aide dominicale parce que ACP et Europe ont besoin de tisser des liens solides pour survivre. De nouveaux produits en provenance des ACP sont appelés à entrer dans le Marché Commun, mais une planification est essentielle. Des consultations régulières doivent avoir lieu entre les deux parties afin que la CEE sache à l'avance vers quelles productions s'orientent les A.C.P. portant les rajustements nécessaires. Il ne faut pas oublier, a dit M. Cheysson que l'Europe elle aussi, a ses problèmes. Le nombre des chômeurs, par exemple, s'élève à 7 millions.

Selon M. Cheysson, l'interdépendance ACP-CEE intéresse toutes nos populations parce que il y aura dans le tiers monde une évolution vers des formes de production toujours plus élaborées. L'ensemble de nos populations est concerné à cause des répercussions de cette situation chez les uns comme chez les autres. Nous avons le même destin et nous devons lutter ensemble contre les multinationales et les grandes puissances pour notre survie. L'Europe est dépendante du tiers monde pour ses matières premières tout autant que pour ses exportations. La crise a accentué ce mouvement: 30% des exportations de la communauté sont absorbés

par le tiers monde qui représente un marché 2 1/2 fois plus important que le marché américain.

Il s'agit, a dit M. Cheysson, non de régulariser le cours du commerce au niveau d'un continent mais au niveau mondial. Les hausses et les baisses dramatiques sont inacceptables. La lutte pour régulariser les mécanismes des marchés a commencé. Mais les progrès sont minables. C'est que les grands pays ne sont pas pressés. Ce sont les petits qui souffrent, les acheteurs et les vendeurs de matières premières d'où la nécessité d'une plus grande interdépendance et l'établissement d'un meilleur système de sécurité au niveau du commerce international qui ressemble à la recherche de l'application des lois du travail dans la jungle du 19ème siècle. Car il faut bien se le dire, le seul progrès enregistré dans le dialogue Nord-Sud est bien la Convention de Lomé...

C'est à cause de cette dimension d'équité que les pays d'Europe ont demandé qu'une clause concernant les droits de l'homme soit attachée au renouvellement de cette convention. Car le but premier du système mis en place, c'est de servir l'homme d'Europe et des ACP. Le développement se fait avec la collaboration de la population et non en violation de la dignité de l'homme. On ne peut accepter que la croissance s'accompagne de la torture et de la brutalité. La CEE ne voudrait pas être complice d'un tel état de choses. C'est la raison pour laquelle elle préconise cette clause rejetée par des pays des ACP qui avaient auparavant, si paradoxal que cela puisse paraître, dénoncé, avec raison, l'A-

frique du Sud. Il ne s'agit pas d'un article devant entraîner la suspension des relations avec la CEE. Mais nous ne pourrions pas dans telles conditions aller bien loin dans le mariage de nos populations. Aussi voulons-nous avoir la possibilité d'en parler avec le pays qui s'en sera rendu coupable. Dans une telle éventualité, un crédit restera ouvert, les facilités commerciales resteront. Mais sans plus.

Parlant de la situation à Maurice, M. Cheysson s'est réjoui qu'elle soit une démocratie parlementaire où 'le développement se fait jusque dans les conflits sociaux parce que c'est une façon pour la population de s'exprimer'. Toutefois, le commissaire près la Communauté devait se déclarer très pessimiste sur la possibilité que la situation change sur le marché du sucre: nous faisons, par un système de quotas, de notre mieux pour encourager nos producteurs à réduire leur production. Mais il ne faut pas laisser aux ACP des illusions sur la production du sucre pour l'exportation. Il faut avertir ceux qui voudraient se lancer dans la production de sucre ou augmenter leur production, qu'il n'y a pas de perspective d'amélioration au niveau mondial. Je suis personnellement très pessimiste sur la possibilité d'un assainissement du marché: Mais la canne à sucre pourrait mener à d'autres productions: la nourriture du bétail par exemple et l'alcool appelé à remplacer le pétrole dans la pénurie des années 80.

CEDIMO
SARL-ALTERNATIVE SOCIALE.

BP 168 IO 75643
PARIS Cédex 10.

-directeur de
publication, S.
Cosseron.-

LA CEE VEND PLUS QU'ELLE N'ACHETE AUX ACP.

A PARTIR de janvier prochain, l'Office Statistique de la Communauté Economique Européenne publiera un bulletin trimestriel consacré aux échanges du Marché Commun avec les Etats ACP et avec les Etats de la Méditerranée du Sud.

Dans le numéro zéro du bulletin, l'Office Statistique donne des précisions sur le commerce des "Neuf" avec les cinquante quatre pays ACP pour le premier semestre de 1978.

C'est ainsi qu'on relève, qu'au cours de cette période, les exportations de la C.E.E. vers les ACP ont augmenté de 8% par rapport au premier semestre de 1977, pour atteindre 6.455 millions d'Unités de Compte, montant qui représente cependant un recul de 1% par rapport au deuxième semestre de 1977.

La part des pays ACP comme clients des pays du Marché Commun est restée stationnaire, soit 8% des exportations totales de la C.E.E.

Au cours de ce même premier semestre, les importations de la Communauté Economique Européenne en provenance des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont diminué de 8% par rapport aux chiffres du premier semestre 1977 et de 2% par rapport à ceux du deuxième semestre 1977.

La balance commerciale du Marché Commun avec les ACP, qui avait été déficitaire pendant plusieurs années, s'est redressée au deuxième semestre de 1977 (un excédent de 4.493 millions d'UC), la France (+ 511 millions d'UC) au cours du premier semestre de cette année. Autrement dit, les "Neuf" du

Marché Commun vendent plus qu'ils n'achètent aux pays ACP; il faut aussi tenir compte, dans cette différence la répercussion de l'inflation mondiale.

Le Royaume-Uni (+ 793 millions d'UC), la France (+ 298 millions d'UC) et l'Italie (+ 95 millions) sont les pays dont les échanges sont les plus excédentaires, alors que le déficit le plus important est enregistré par les Pays-Bas (- 461 millions d'UC) et l'Allemagne Fédérale (- 123 millions).

Un récent règlement de la CEE ouvre pour la période 15 novembre 1978 — 15 avril 1979 un contingent tarifaire à droit réduit pour les tomates originaires des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi que des pays et territoires d'Outre-Mer associés à la C.E.E.

Bilan des luttes

LE PEUPLE 9/12

Après la grève et le go-slow

LA GWF DENONCE LA COLLUSION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT ET ANNONCE DE NOUVELLES ACTIONS EN JANVIER.

SI les travailleurs du service civil et les autres n'ont pas eu satisfaction sur la question du 13e mois, c'est qu'il y a eu une coalition totale entre le gouvernement et les employeurs, qui se sont appuyés à fond sur l'Industrial Relations Act. De plus le gouvernement a fait le jeu du secteur privé et a cédé aux pressions de la Banque Mondiale. Ces déclarations ont été faites par le négociateur de la GWF, Paul Bérenger, au cours d'une conférence de presse hier. Les dirigeants de la centrale ont aussi dénoncé l'attitude de certains syndicalistes et du président de la FSSC qui a véritablement donné aux travailleurs un coup de couteau dans le dos. La GWF considère, par ailleurs, que les 75% consentis à la fonction

Le président de la GWF a annoncé, qu'après une situation chaude dans le pays, le go-slow a pris fin dans le port. Faisant un bref historique de ces jours de négociations syndicats/gouvernement, L. Ramsewak a fait ressortir qu'il y avait 4 points soulevés par la GWF (1) le 13e mois, (2) la majoration de la compensation

salariale de 7.5% à 10%, (3) la révision des barèmes de l'Income Tax, (4) la reconnaissance de la *Sugar Industry Labourers Union* et que 3 de ces questions intéressaient tous les travailleurs donc tous les syndicats. Quoique consciente de sa force en tant que première centrale syndicale du pays, la GWF a toujours dégagé une

publique (cré) un précédent qui va avoir de lourdes conséquences à l'avenir. Parlant des négociations avec SVR, le négociateur de la GWF a dit qu'il a été décidé que les revendications pour le 13e mois feront l'objet de discussions sectorielles mais que la GWF insiste pour que le gouvernement légifère pour la compensation salariale de 7.5% et le 13e mois. Dans le port et l'industrie du transport, d'une part les discussions vont reprendre sur le vrac et d'autre part la semaine des 5 jours sera introduite et les 6 carrossiers vont être ré-intégrés immédiatement. La GWF reviendra toutefois à la charge dès janvier prochain. Assistaient à cette conférence de presse, le président de la GWF, L. Ramsewak, le négociateur, Paul Bérenger et Amédée Darga.

stratégie d'unité syndicale pour combattre le système capitaliste, le patronat et le gouvernement, a dit le président de la GWF. Faisant un bilan des négociations, il a dit que la GWF n'est pas sortie perdante de ces négociations mais que ce sont les travailleurs qui ont fait les frais de la division qui a per-

mis à l'unité patrons/gouvernement de se consolider davantage. Il a terminé en disant que si les syndicalistes n'avaient pas fait passer l'intérêt d'un groupe ou leur intérêt personnel avant celui des travailleurs, le gouvernement ne se serait pas «sauvé sur la question du 13e mois». (Suite page 4)

GWF: REPRISE DES NEGOCIATIONS ET ACTIONS EN JANVIER.

(suite de la page 3)

Paul Bérenger a tenu à dire que la GWF estime que si les employés du service Civil, les laboureurs, les travailleurs du port, de l'industrie du transport, de l'industrie Sucrière, et de la zone franche n'ont pas obtenu satisfaction en ce qui concerne le 13e mois, c'est qu'il y a eu une coalition totale entre le gouvernement et les employeurs, qui en étroite collaboration, n'ont pas hésité à utiliser l'*Industrial Relations Act*, loi baïllon, dénoncée par la GWF et le MMM, dès son introduction en 1973. Le négociateur de la GWF a ajouté qu'il est clair que le gouvernement fait le jeu du patronat à 100% et qu'il se retrouve dans une situation telle qu'il lui est incapable d'échapper aux pressions exercées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

COLLUSION GOVT./EMPLOYEES

D'autre part la GWF a souligné hier le rôle joué par certains syndicalistes lors des négociations qui ont débouché sur les 75%. Paul Bérenger a stigmatisé particulièrement le président de la FSSC qui a «saboté l'unité syndicale qui se dessinait depuis le samedi 2 décembre. Ceux qui n'ont pas marché avec la GWF, la FTU et la SEF portent la responsabilité d'avoir ouvert le chemin pour le gouvernement et les employeurs qui en ont profité pour ne pas donner satisfaction aux fonctionnaires et aux employés du secteur privé», a précisé le négociateur de la GWF. Déjà, a fait ressortir Paul Bérenger, les travailleurs avaient consenti à un sacrifice énorme en acceptant une compensation salariale de 7.5% alors qu'ils méritaient 10% et de l'autre côté ils assistent à un abus de privilèges, aux gaspillages effrénés, et à la généralisation des fraudes et de la corruption. Avec les 75% c'est un nouveau sacrifice qui est imposé aux travailleurs, a dit Paul Bé-

renger, qui a ajouté que dans le cas des fonctionnaires le précédent créé par le fait que la FSSC a proposé et accepté un boni de moins d'un mois, sera lourde de conséquences pour l'avenir. A cet égard la GWF est certain que les fonctionnaires prennent conscience de la situation.

Quant au problème du 13e mois, sur la suggestion de sir Veerasamy Ringadoo, la GWF reprendra dès la semaine prochaine des discussions sur une base sectorielle et parallèlement les problèmes spécifiques au port, à l'industrie du transport et de l'industrie sucrière vont rebondir aussitôt. Quelque soit le résultat final, a poursuivi Paul Bérenger, la GWF insistera pour que le gouvernement légifère pour donner force de loi à la compensation salariale de 7.5% et le 13e mois, cela en raison du fait qu'il existe plusieurs secteurs de l'emploi qui ne sont pas couverts par la loi, tels les employés de maison, des chassés, ceux affectés dans la plantation de légumes etc.

REPRISE DES DISCUSSIONS

En ce qu'il s'agit des problèmes du port, les discussions sur le vrac vont reprendre la semaine prochaine. Le négociateur de la GWF a dit, à ce sujet, que si les travailleurs n'obtiennent pas des garanties à la fin de l'année, la crise va repartir en janvier. Les discussions étant gelées sur les 2 quais en eau profonde, le problème sera désormais placé dans un contexte plus large dans lequel la *Port Louis Harbour and Docks Workers Union* va mener une campagne intensive pour que la *Mauritius Marine Authority* prenne en charge l'administration et la gestion du port en général, c'est à dire la nationalisation de toutes les opérations portuaires.

Par ailleurs, Paul Bérenger a dit que SVR a donné l'assurance que la semaine des 5 jours sera bientôt in-

troducte dans l'industrie du transport et que les 6 carrossiers récemment licenciés par la direction de la *United Bus Service*, vont être immédiatement ré-intégrés.

En ce qui concerne la reconnaissance de la *Sugar Industry Labourers Union*, le négociateur de la GWF a fait ressortir que la GWF n'a jamais demandé que le syndicat soit reconnu mais a, en fait, protesté contre le délai de 6 mois mentionné par le ministre du Travail M. Y. Mohamed. Là aussi SVR a donné la garantie que les moyens seront donnés à la *Commission des Relations Industrielles* pour effectuer les travaux de comparaison plus rapidement.

BAREMES DE L. TAX AUGMENTES

Lors des négociations avec le ministre des Finances, celui-ci a, par ailleurs, déclaré de façon catégorique que les barèmes de l'Income Tax seront augmentés lors de la présentation du budget, l'année prochaine.

UNITE SYNDICALE

Quant à l'appel à l'unité syndicale, lancée par le président de la FSSC, la GWF considère que c'est la personne le moins bien placée qui s'est permise de faire un tel appel. Ce en raison du fait que si le FSSC avait répondu positivement à l'invitation que toutes les autres centrales — la GWF, la FTU, la SEF — avaient adressé à la centrale du secteur public, les résultats, concernant le 13e mois auraient été bien différents et l'utilisation de l'IRA faite par le gouvernement et les employeurs n'aurait pas été possible, a dit Paul Bérenger. «Il est donc indécent que celui-là même qui a asséné un coup de couteau au dos des fonctionnaires et des travailleurs en général se permette quelques jours à peine après avoir saboté l'unité d'action syndicale, de faire des appels à l'unité», a ajouté le négocia-

teur de la GWF.

En conclusion Paul Bérenger a dit qu'en imposant le double sacrifice aux travailleurs (7.5% de compensation et boni de 75%) le gouvernement de coalition a montré son vrai visage, celui d'un gouvernement qui subit les pressions des organisations internationales comme le FMI. Le négociateur a, par ailleurs, dit qu'il y aurait une augmentation des tarifs d'eau, de l'électricité et du ticket d'autobus et que devant le déficit budgétaire, le gouvernement imposera de nouvelles mesures fiscales. Face à de telles menaces, l'unité syndicale sera plus nécessaire que jamais et l'unité sera aussi nécessaire pour combattre la loi antidémocratique, l'IRA. La GWF a, par ailleurs, fait savoir que toute l'action syndicale sera relancée dès janvier.

ABSENCE DE MAJORITE

A l'heure des questions, Paul Bérenger a dit que la GWF insiste auprès du gouvernement pour légiférer sur les 7.5% et les 75% parce que ce n'est pas possible de compter sur la bonne volonté des employeurs. En ce qu'il s'agit de la loi, la GWF a même proposé la phraséologie requise à SVR, en mettant l'accent que tout texte de loi devait clairement faire ressortir que tout travailleur doit recevoir un 13e mois.

Paul Bérenger a aussi dit que le gouvernement, quand il refuse de légiférer au sujet de la compensation salariale de 7.5% avoue tout simplement qu'il ne détient plus la majorité à l'Assemblée législative.

Répondant à une question relative aux actions que prendraient la GWF si les relations industrielles se détériorent, le négociateur de la GWF a dit que la centrale reviendra à la charge et prendra toute action si cela s'avère nécessaire en janvier.

LES CONTESTATAIRES ACCEPTENT LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

GOUVERNEMENT EN MINORITE
SUR LA MOTION JADDOO.

L'EXPRESS 2/12

LE gouvernement a été mis en minorité pour la deuxième fois, cette année, hier, à l'Assemblée législative, au moment du vote sur la motion de M. R. Jaddoo, député MMM de Montagne Blanche/GRSE, qui demandait l'institution d'une commission d'enquête pour revoir la gestion financière du gouvernement.

À l'heure du vote, 27 membres de l'opposition contre 23 membres de la coalition, étaient dans la

salle des délibérations. Il n'y eut pas de "division of vote" et le ministre des Finances sir Veerasamy Rindagoo qui avait dit son intention de voter contre la motion ne réclama pas un tel exercice et accepta tout bonnement la loi de la majorité exprimée à l'heure du vote sur cette question.

A noter que les contestataires, à l'exception de MM. R. Gungoosingh et Seetaram n'étaient pas présents dans la salle à l'heure du vote.

CLASH BOODHOO / VIEILLE GARDE SUR
LA MOTION D'ANEEROOD JUGNAUTH

LE PEUPLE 9/12

SURPRISE à l'Assemblée législative hier sur la motion du leader de l'Opposition Aneerood Jugnauth réclamant le rétablissement des élections partielles à Maurice: alors que le chief-whip du Parti travailliste s'enorgueillissait de la majorité qu'il pensait pouvoir obtenir contre la motion Jugnauth dans les couloirs, Harish Boodhoo, chef de file du groupe contestataire, immédiatement après le leader de l'Opposition a pris la parole et dans un virulent discours contre le gouvernement a annoncé que son groupe allait voter en faveur de la motion au nom de la moralité politique. Autre surprise: le gouvernement a laissé tomber le ministre du Logement, qui avait dit qu'il allait voter contre la motion de Vijaye Venkatasamy, au moment du vote crucial. Ainsi, la motion du député MMM a pu passer sans problèmes avec l'appui des contestataires. A 18 hres 30, sir Harold Walter, ministre des Affaires étrangères a demandé l'ajournement des débats. On lui prête d'ailleurs l'intention de répondre au nom du gouvernement mardi prochain. Déjà on sait que sir Harold parlera contre la motion Jugnauth et il répondra aussi brutalement à Harish Boodhoo qui ne l'a pas ménagé dans son discours.

LE PEUPLE 28/11

2ème anniversaire du MCPS

METTRE L'EGLISE AU SERVICE DES PAUVRES

UN spectacle culturel précédé de discours des représentants de diverses croyances ont été les points forts de la célébration dimanche dernier du deuxième anniversaire du Mouvement Chrétien pour le Socialisme. Ce n'était pas la grande foule au début, mais en fin d'après-midi il y eut une certaine affluence pour écouter les chansons engagées du *Grup Soley Ruz*. Les représentants seychellois et réunionnais n'ont pu effectuer le déplacement; toutefois Jean-Clément Cangy a lu un message de solidarité de Témoignage Chrétien. En fin de programme, le *Grup Kiltirel Morisié*, privé de bon nombre de ses artistes, n'a pu interpréter que trois chansons.

Le message de soutien de Témoignage Chrétien a mis l'accent sur la nécessité du regroupement des chrétiens progressistes de la région pour éviter toute forme de compromission avec les colonialistes. Témoignage Chrétien dit qu'il est de plus en plus impérieux que l'église se montre solidaire des pauvres et des opprimés. Le délégué malgache Norbert a dit que l'église devrait œuvrer d'abord pour une plus grande fraternité et la recherche d'une société meil-

leure, une société socialiste. Cette société, selon le délégué malgache, devrait mettre en exergue la dignité de l'homme en lui donnant les moyens d'assumer pleinement sa liberté.

Le Swami Krishnanath a dit ne pas être un politicien, mais a ajouté que la religion, qui possède des règles de vie, a toujours proposé l'égalité entre les hommes et la satisfaction de leurs besoins de base. Tout en se disant socialiste, le Swami a dit qu'il était pour un socialisme basé sur la pure spiritualité, mais qu'il était également en faveur de réformes sociales profondes.

M. Amin Ramzun a dit que certains ont accaparé la religion pour défendre leurs intérêts personnels. Selon lui, c'est de l'anti-religion puisque toutes les religions se prononcent pour une plus grande fraternité entre les hommes et pour le partage. Il a dit que notre société, aujourd'hui, est pourrie et qu'il fallait apporter de grands changements pour remettre l'île Maurice sur la bonne voie. Il a terminé en disant qu'il a la conviction que la religion et le socialisme sont compatibles.

Reynolds Michel a fait

LE PEUPLE 11/12

Projet de loi

L'ACCES DE LA COUR INTERDIT A LA
PRESSE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES.

Si le Courts (Amendment) Bill, projet de loi qui vient amender le Courts (Amendment) Act de 1973, est voté à l'Assemblée législative demain, dorénavant un juge, un magistrat ou toute autre personne ayant l'autorisation sous la loi d'entendre et d'examiner des témoignages dans le cadre d'une procédure légale aura le droit d'interdire l'accès aux travaux de la Cour ou d'une commission d'enquête à toutes personnes autres que les parties concernées et leurs avocats. La presse est atteinte par cette mesure.

Le magistrat ou le juge usera de ce pouvoir qui lui est conféré pour les raisons suivantes: (i) dans les circonstances où la publicité porterait atteinte aux inté-

rêts de justice ou de la moralité publique; (ii) afin de sauvegarder le bien-être des personnes âgées de moins de 18 ans; (iii) afin de protéger la vie privée des personnes impliquées dans l'affaire en Cour; (iv) dans l'intérêt de la défense, de la sécurité publique ou de l'ordre public.

une analyse de la situation mauricienne et a comparé le pays à un bateau qui va à la dérive. Il considère que l'île Maurice, aujourd'hui dans un système parfaitement calqué sur les sociétés capitalistes, n'arrive pas à établir une plus grande justice, entre les hommes. Se référant à une récente déclaration de Mgr. Margéot, évêque de Port-Louis, Reynolds Michel a dit que quand l'évêque dit d'une part que les instruments de production doivent appartenir à la collectivité et d'autre part, que les chrétiens sont libres d'appartenir au groupe politique de leur choix,

il n'est pas «conséquent avec lui-même». Il a aussi parlé du marxisme et a ajouté que dans un système capitaliste, la lutte des classes est indispensable pour apporter la libération des opprimés.

A l'issue de cette première partie, le *Grup Soley Ruz* a interprété ses chansons les plus populaires, qui dénoncent le communalisme, le capitalisme, et prônent le resserrement des forces sociales pour changer la société. En fin de programme, le *Grup Kiltirel Morisié* avec Fanfan, a interprété un solo de ravanne et une autre chanson, plusieurs de leurs membres étant absents.



LA CAMPAGNE SUCRIERE 1978 : 270 à 275 000 TONNES DE SUCRE.

La campagne sucrière 1978 approche maintenant de sa fin. Après toutes les usines de la région du vent, qui ont cessé toute activité il y a deux ou trois semaines, le Gol, dans la région sous-le-vent, s'est à son tout arrêté en fin de la semaine dernière. Cette semaine, ce sera au tour de Savannah d'arrêter ses moulins : un peu plus tôt donc que l'on avait cru à un certain moment. En revanche, c'est à Grand-Bois que l'on attendra les derniers jours de 1978 pour tout arrêter : le samedi 30.

C'est dire que l'heure des bilans approche. Mais dès à présent on commence à voir un peu plus clair dans la récolte et la production de la campagne 1978, qui sera incontestablement

la meilleure que nous ayons jamais connues et donc à marquer d'une pierre blanche.

Une semaine avant la fermeture du Gol, c'est à dire le 9 décembre, les deux millions trois cent mille tonnes de cannes récoltées étaient pratiquement atteintes : il manquait un peu plus d'un millier de tonnes de cannes, pour que cette limite soit atteinte. Nous étions en effet à 2.298.703 tonnes de cannes brassées. Compte tenu que le Gol a continué une semaine encore et que Savanna et Grands Bois continueront de tourner cette semaine et la semaine prochaine, l'on peut penser raisonnablement que la récolte totale se situera entre 2.350.000 tonnes et 2.400.000 de cannes. La

récolte 1978 sera donc la troisième par ordre d'importance après celles de 1969, il y a dix ans et celle de 1961, il y a dix-sept ans.

Au plan de la production de sucre, et sur la base des chiffres obtenus au 9 décembre, l'on peut dire que les 270.000 tonnes seront dépassées ; les estimations des uns et des autres situant la production entre 270.000 et 275.000 tonnes de sucre.

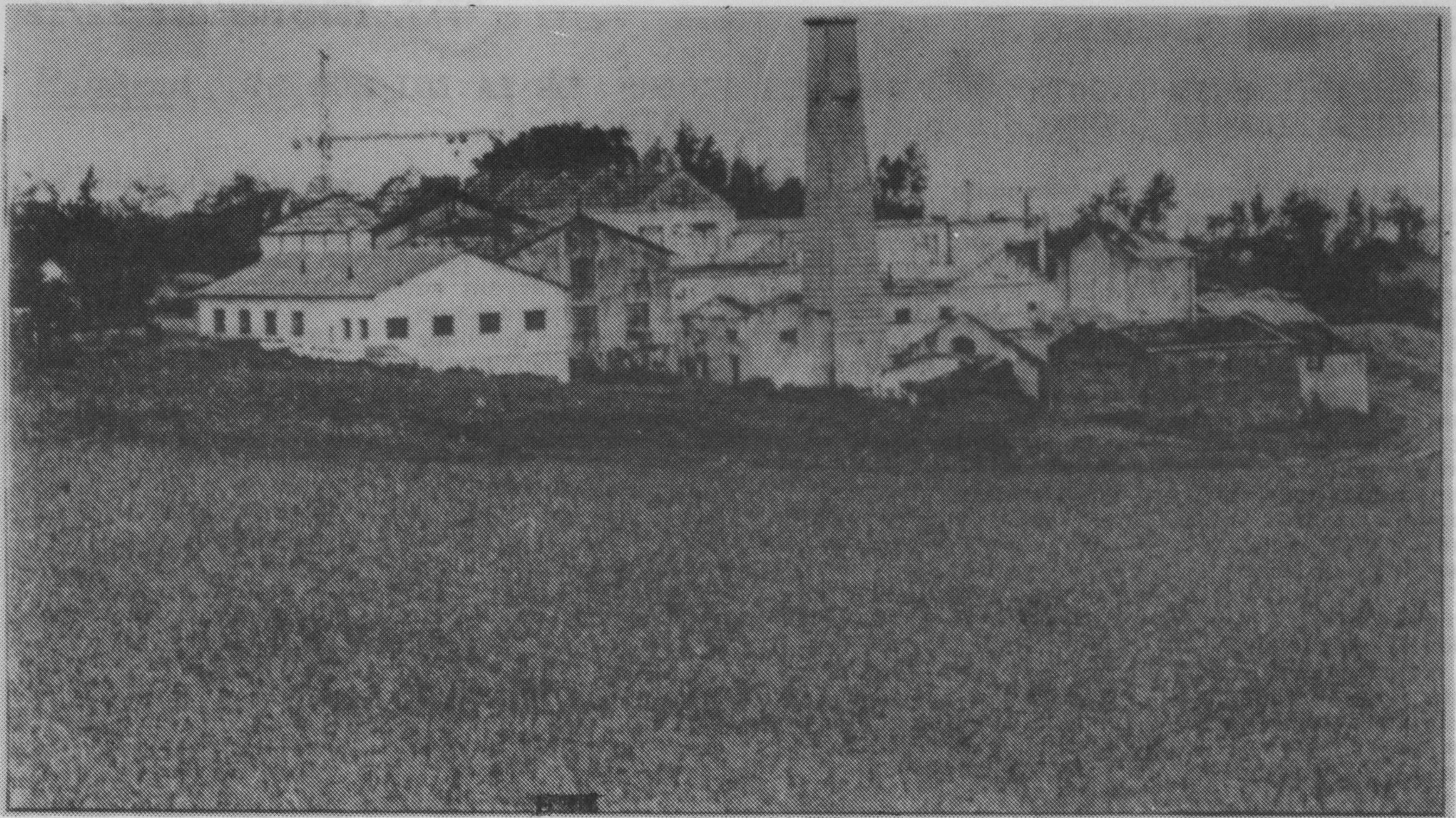
Toutes les espérances du milieu de campagne, où l'on parlait d'un dépassement de la production record de 1961 de quelques milliers de tonnes seulement, sont largement dépassées. On fera au moins 10.000 tonnes de sucre de plus qu'en 1961.

Il faut signaler qu'il s'agit d'approximations et qu'on devra, cette année encore, se contenter d'approximations ou de chiffres avancés par les usiniers et sur lesquels personne n'a de contrôle.

La deuxième remarque concernant ces approximations, c'est qu'elles sont faites par comparaison avec les résultats de l'an dernier ; c'est-à-dire à partir des chiffres fournis par les usiniers et qui étaient inférieurs de quelques milliers de tonnes aux approximations du centre technique.

Ce qui veut dire qu'en définitive on ne connaîtra jamais la quantité exacte de sucre produit ; pas plus qu'on a connu avec exactitude et de manière incontestable les productions des campagnes passées.

R É S U L T A T S C U M U L É S A U 9 D E C E M B R E				A V E C L ' A N C I E N N E F O R M U L E	
	TOTAL DE CANNES BRASSEES	RICHESSSE MOYENNE	PRIX MOYEN	PRIX	DIFFERENCE
Région du vent	1 133 899,090	14,35	155,51 F		
Savannah	283 472 090	15,36	173,96 F	178,11 F	4,15 F
Le Gol	538 811,950	14,51	158,42 F	164,12 F	5,70 F
Grands Bois	342 520,220	14,31	154,82 F	161,18 F	6,36 F
TOTAL	2 298 703,350	14,51	158,34 F	163,82 F	5,48 F



TEMOIGNAGES 21/12

L'INTEGRATION DE LA REUNION DANS LE MARCHÉ COMMUN BLOQUE LE DEVELOPPEMENT DE SON ECONOMIE.

Voilà vingt ans que le Marché Commun Européen est entré en application. Pour nous Réunionnais nous pouvons mesurer aisément les conséquences de la politique du Marché Commun. En vingt ans, l'appareil productif de la Réunion a été fondamentalement modifié dans le sens d'une diminution de notre base productive.

Il faut dire que dès le départ, le Parti Communiste avait dit que la politique d'intégration de la Réunion au Marché Commun aboutirait à un blocage de notre économie. L'expérience a prouvé que nous avions raison.

Aujourd'hui la chose est pour ainsi dire unanimement reconnue. Et, comme les formations politiques se préparent toutes à un débat

qui aura lieu à l'occasion des prochaines élections au Parlement européen, on voit certaines d'entre elles s'agiter et faire des propositions à travers lesquelles les arrières-pensées politiques sont patentes.

Quoi qu'il en soit, ce qui est fondamentalement mis en cause dans ces propositions, c'est bel et bien l'intégration automatique des DOM dans le Marché Commun. Et à travers les prises de positions des uns et des autres, il ressort que l'élément essentiel du blocage du développement dans les DOM c'est la politique d'intégration.

Cependant, les Départements d'Outre-Mer n'étaient pas jusqu'à présent juridiquement totalement intégrés à la Communauté

Économique Européenne. C'est désormais chose faite avec la récente décision de la Cour de Justice qui vient de proclamer l'intégration totale des DOM dans le Marché Commun.

Cette intégration totale va inéluctablement accentuer tous les phénomènes négatifs observés depuis 20 ans dans notre économie. C'est la raison pour laquelle, Monsieur Dijoud, Secrétaire d'État aux DOM-TOM, et chargé par le gouvernement de veiller à la stricte politique d'intégration, vient d'adresser à Bruxelles un mémorandum réclamant toutes sortes de dérogations.

Disons qu'en plus de l'accentuation de la politique néfaste de l'intégration des DOM dans la Communauté, conomi-

TEMOIGNAGES 22/12

que Européenne, la décision de la Cour de Justice aura pour autre conséquence de supprimer la participation du FED pour les DOM. Or, ce FED (Fonds Européen de Développement) est intervenu à la Réunion pour diverses réalisations : l'extension du port, la route du littoral, la SABRAP... le captage de la source des Orangers, etc...

La démarche de Monsieur Dijoud réclamant des dérogations d'abord à propos des prélèvements, puis pour bénéficier des «avantages» des ACP est manifestement en contradiction avec l'esprit de l'intégration. Toutes ces tentatives d'aménagement sont le meilleur avenu de l'échec de l'intégration.

TEMOIGNAGES 22/12

TARIFS AERIENS, FIN DES ILLUSIONS

C'est en fin d'après-midi que la préfecture a fait parvenir aux rédactions des journaux le texte du communiqué du ministère des transports concernant la desserte de la Réunion en 1979.

Voici les nouvelles structures tarifaires décidées par le gouvernement :

«VOYAGE POUR TOUS»
CONDITIONS D'ACCES :
Escalaes intermédiaires interdites. Réservations avec préavis et dédit. Délais de séjour minimum
TARIFS «NORMAL»
Basse saison 3100 F : séjour minimum 10 jours maximum 45 jours
Haute saison 3400 F séjour minimum 21 jours maximum

45 jours
TARIFS SUR «VOLS RESERVES» (n'existe qu'à compter du 1/7/1979) 3200 F : séjour minimum 21 jours - maximum 45 jours
TARIFS BUMIDOM/ CASODOM (SOCIAUX)
3100 F avec quotas de sièges offerts et sans contraintes de temps

JEUNES - ETUDIANTS
Sans contraintes
Basse saison 3600 F
Haute saison 3900 F

EXCURSIONS - FAMILLES

4400 F, pas de conditions d'accès, séjour minimum 14 jours / maximum 45 jours

AFFAIRES-ADMINISTRATIONS
Pas de contraintes de temps de séjour minimum - embarquement prioritaire. 7240 F sans modulation.

Dans les nouveaux tarifs, aucun n'est en effet inférieur à 3100 F. On se demande donc à quoi a

servi tout le cinéma d'Echanges sans Frontières sur son tarif de 2000 F.

A l'Assemblée Nationale,

LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ONT ETE EXCLUS DE LA LOI SUR L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE, avoue Jean FONTAINE.

Le débat sur l'indemnisation du chômage a eu lieu hier devant l'Assemblée Nationale. En présence de Michel Debré et de Pierre Lagourgue - dont «Le Quotidien» avait annoncé à tort l'arrivée pour mercredi - mais en l'absence de Jean Fontaine, ce dernier avait en effet estimé cette question tellement importante qu'il a préféré rentrer à la Réunion la veille de l'ouverture des débats.

C'est à dix mille kilomètres de l'Assemblée Nationale qu'il a préféré être pour «mieux» commenter le projet de loi-cadre sur l'indemnisation du chômage. Il y a quelques semaines, il avait préféré boudier la visite de Raymond Barre pour faire son numéro à l'Assemblée Nationale lors du vote du budget. A croire que pour lui, c'est ici, dans les colonnes du «Journal de l'Ile de la Réunion» qu'il exerce son mandat

parlementaire lors des grandes occasions.

Ce faisant, Jean Fontaine révèle ce que tout le monde suspectait.

«Les départements d'outre-mer ont été exclus de la loi sur l'indemnisation du chômage», avoue-t-il.

Et il ajoute «c'est un recul par rapport à l'ordonnance de 1967, qui, elle, s'appliquait en droit aux départements d'outre-mer et pour laquelle un décret d'application avait été prévu».

Et pour se résumer, il précise : «Cette loi (NDLR : de 1967) n'a jamais été appliquée et aujourd'hui on ne parle plus des DOM».

Il y a là un aveu qui est de taille.

C'est qu'il existe depuis onze ans un texte de loi applicable aux départements d'outre-mer, ... sous réserve de décrets d'application. Et, depuis onze ans, il n'y a pas eu de décret d'application.

Or, depuis onze ans, RPR et giscardiens se sont succédés au gouvernement, et ce que l'on peut dire, c'est qu'ils ont au moins été d'accord sur un point précis et qui nous concerne directement : Ils ont été d'accord pour refuser l'aide au chômage aux Réunionnais comme aux autres travailleurs des départements d'outre-mer, ils ont été d'accord pour refuser aux travailleurs des départements d'outre-mer les mêmes droits qu'aux travailleurs français.

Mais même cette possibilité, qui existe depuis onze ans et que RPR et UDF ont refusé de mettre en application, a été supprimée par l'actuel gouvernement UDF-RPR, qui plus est, avec «Réunionnais» à sa tête.

En un mot, le gouvernement présidé par Raymond Barre, a purement et simplement exclu les départements d'outre

mer et leurs habitants, les Réunionnais, les Martiniquais, les Gaudeloupéens, les Guyanais et les autres «de la France».

Cela n'a pas d'autre signification.

Chacun peut dès lors juger à leur juste valeur les propos tenus il y a tout juste un mois et demi par Raymond Barre, arrivant à Gillot. «MES CHERS AMIS, avait-t-il dit s'adressant aux Réunionnais, VOUS N'ETES PAS 500 000 REUNIONNAIS PERDUS DANS L'OCEAN INDIEN. VOUS ETES 500 000 DES 55 000 000 DE FRANÇAIS». 500 000 des 55 000 000 de français qui sont tenus à l'écart, qui sont de la «communauté nationale».

Cela est tellement vrai que Jean Fontaine lui-même ne peut faire autrement que de l'avouer. Puet-être sans s'en rendre compte, mais il le fait quand même.

Communiqué des organisations du F.R.A.P.A.R.

TEMOIGNAGES 29/12

Nous avons reçu des organisations réunionnaises membres du FRAPAR le communiqué suivant :

Les organisations membres du Front Anticolonialiste pour l'Autodétermination de la Réunion (FRAPAR) se sont réunis ce mercredi 27 décembre 1978 au Port, à l'initiative du Mouvement Témoignage Chrétien de la Réunion (TCR).

Les organisations représentées étaient la Confédération Générale des Travailleurs Réunionnais (CGTR), la Confédération Générale des Planteurs et Eleveurs de la Réunion le Front de la jeunesse Autonomiste de la Réunion (FJAR), le Parti communiste Réunionnais (PCR), le Mouvement Témoignage Chrétien de la Réunion (TCR)

R) et l'Union des femmes de la Réunion (UFR).

Autour d'un pot fraternel de fin d'année, les délégations des organisations autonomistes de la Réunion ont d'abord fait le bilan des luttes menées par elles en 1978, des difficultés rencontrées et des succès remportés.

Mais tout en se félicitant de la création du FRAPAR le 29 août de cette année, l'ensemble des délégations a tenu à manifester la volonté de leurs organisations de renforcer le Front par une amélioration de son fonctionnement et une intensification de ses activités en 1979.

Les objectifs initiaux et fondamentaux du FR

APAR ont été rappelés et confirmés : arracher l'application du droit à l'autodétermination du peuple réunionnais et décoloniser la Réunion par le moyen de l'Autonomie.

Pour atteindre ces objectifs, le FRAPAR s'est fixé comme buts de faire connaître les positions des organisations autonomistes et de rassembler toutes les forces favorables à la solution de l'Autonomie.

Dans l'application de cette ligne, les organisations du FRAPAR ont décidé :

1) de renforcer leurs échanges d'information et d'analyses afin de développer en leur sein et dans l'ensemble du peuple réunionnais la dynamique de l'union et de la compréhension

mutuelle;

2) de poursuivre, en l'intensifiant, le travail d'explication de la solution de l'Autonomie, aussi bien vers l'extérieur que vers l'opposition publique réunionnaise.

Dans la perspective des grandes luttes politiques qui s'annoncent pour 1979, les organisations du FRAPAR appellent donc les travailleurs et l'ensemble du peuple réunionnais à renforcer leur cohésion et à s'engager avec confiance et résolution dans ces luttes. Il n'y a pas d'autre moyen pour obtenir le changement tant souhaité et pour connaître enfin le progrès social, la dignité, la liberté et la paix.

Port, le 27 décembre 1978.

NATION 7/I2

NATION II/I2

Editorial

Raport qui Comission Constitutionnel ine envoie cot Presiden, en sam avec son instriccion ine fini imprimin en anglai é francais. Son version creole in emba la presse é pou sorti biento.

Sa bane copi, son creole, son anglais é son francais, i mete dan tou cor d'garde cot public i capab gagnin pou narien.

Comission Constitutionnel, enba direction Msié Telford Georges, in expert sorti Dominica, ti joindre en Octobe sa lanin pou prepare in raport lo qui maniere zot croire nou nouvo Constitution i devré été.

Comen in constitution i dire qui maniere in pays, sirtou gouvernmen in pays, i gagne organisé é dirigé, i in quec chose unique é tré importan dan l'histoir é lavenir in peuple.

Cé pou sa raison qui ti demande le peuple partou pou done zot lopinion lo qui maniere zot pensé constitution Seychelles i devré été.

Cé pou sa raison osi qui Comission ti décidé qui avan nou constitution i gagne finalisé, i devré done public encore in chance pou exprime zot lopinion lo la.

I devoir tou Seychellois pou fair in zefor pou lire sa rapor. Pa oublié qui in copi pa coute narien.

Si zot voir quec chose la dan qui zot pa dacord avec, zot devré mete zot

Après Oman, Abu Dhabi et le Koweit**LE MINISTRE FERRARI EN ITALIE.**

LE docteur Maxime Ferrari, ministre du Développement Economique, est actuellement en Italie pour une visite officielle d'une semaine qui le conduira notamment à Turin et à Rome où il représentera notre pays à une session de l'institut pour le développement de l'agriculture de la FAO, (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture).

Mais avant de se rendre dans la capitale italienne, le ministre Ferrari a fait une tournée dans les principaux pays arabes producteurs de pétrole, Oman, Abu Dhabi et Koweit notamment.

Dans tous ces pays, le docteur Ferrari a eu l'occasion de présenter les projets de développement en cours actuellement aux Seychelles pour discuter avec les responsables arabes des possibilités d'aide ou de coopération avec notre pays.

Il a eu notamment des entretiens avec des représentants du Fond arabe de développement économique.

De Koweit, le ministre Ferrari s'est rendu à Khartoum au Soudan où il a ren-

poind'vue en ecrire é envoie cot Secrétaire Comission Constitutionnel, Boite Postal 58, National House.

Si persone pa fair ocaïne objection Comission, lere i joinde encor lanin prochain, a besoin croire qui tou Seychellois i daccord avec son raport é la mode constitution quine proposé.

Dan sa ca, i a va initiale grongnin pli tard qui zot pa ti dacord. Fair cone ou lopinion coméla.

contré le directeur de la Banque Arabe pour le Développement en Afrique...

A son arrivée à l'aéroport de Rome Fiumicino, le docteur Ferrari a précisé aux journalistes qu'au cours de la réunion de l'organisation de Nations Unies pour l'agriculture il aura l'occasion d'illustrer la situation de l'agriculture dans sons pays.

"J'exprimerai, a-t-il précisé, la volonté des îles Seychelles d'entrer dans cette organisation. Notre pays en effet jouit d'une excellente santé économique, mais il a aussi besoin d'aides de la part d'autres pays plus avancés pour prendre décidément le chemin du développement économique."

Dans son entretien avec les journalistes, le ministre a également illustré le rôle du tourisme italien dans l'économie de notre pays "L'Italie, a-t-il dit, est à la troisième place, après la France et la Grande-Bretagne, dans l'ordre des pays qui accroissent davantage notre tourisme".

L'intérêt que mon pays a pour l'Italie, a ajouté M. Ferrari, est démontré aussi par le fait qu'au début de l'année prochaine notre ambassadeur présentera ses lettres de créances au chef de l'Etat italien de façon à instaurer un lien entre nos états du point de vue diplomatique".

Demain le ministre Ferrari se rendra dans le nord du pays à Turin où il visitera les usines de la "Fiat" (la plus grande marque automobile italienne) avant de revenir dans la capitale mercredi pour l'ouverture de la réunion annuelle de l'Institut pour le développement de l'agriculture dans le cadre de la FAO.

SEYCHELLOIS WINS "MAISON DU PEUPLE" COMPETITION.

WEEKEND LIFE 6/1/79

THE proposed Maison du Peuple this week took another major step forward with the announcement by Cabinet of the winner for the design of the building.

And it has been won by a Seychellois architect, Mr. Joe Dunlop-Stewart, with 24 years experience behind him. His patience and efforts have won him an enviable cash award of Rs. 20,000, plus the responsibility of supervising the building's construction.

Joe won this prize against stiff International competition from eight well known architects. It took him 20 hard working days to complete the design. And as the drawing shows, his determination paid off.

How does Joe feel about his achievement? He was too modest to say, but one could see a look of pride on his face as he displayed his drawings.

"At first I had no intention of doing it," said Joe "But after thinking about it I felt that I would be doing something worthwhile and good for the country. It's a gamble one has to take, and had I not won I would have lost only the time spent in doing the designing."

Once constructed the Maison du Peuple will be one of the most impressive building ever built in Victoria. It should be a welcome change to the rather drab scenery of the New Port Industrial Area where the building will be situated at Latanier Avenue.

The idea of a Maison du Peuple was put forth by President Albert Rene. It will accommodate all the country's national institutions such as the women's Organisation, the Union and Youth Service.

The building will be L-shaped with three floors — a ground floor and two upper storeys. The ground floor will house the Women's Organisation Headquarters, offices and a conference and audiovisual room which will seat 184 people in comfort or 234 in tight con-

ditions. The upper storeys will be more or less of the same plan, with an office for the President on the third floor.

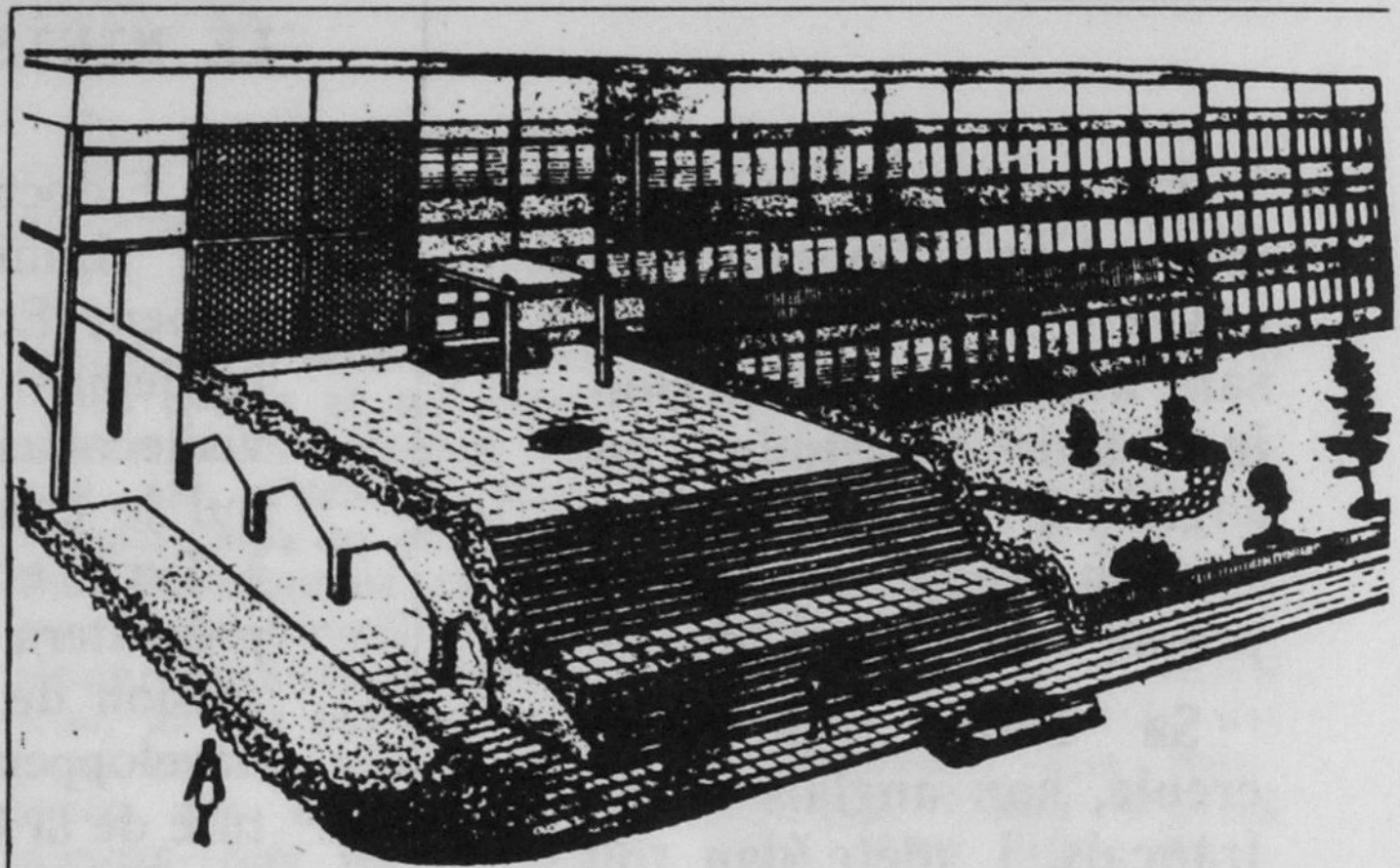
The most impressive design is a huge hollow stairway at the entrance. Underneath which will be a bar and restaurant open at both sides. Another novelty will be a 'badamier tree' to be planted in the centre of the restaurant to grow and protrude from a hole at the top of the stairway.

The building will not only be a concrete block. There will be landscaped gardens all around to include a fountain and a fish and garden pond.

Work will start during the first half of this year as soon as all planning facilities have been completed. Joe expects the building to be completed in 18 months time after the start of work. It will be completely built by voluntary labour, and not by any contractor, using what Joe calls the "ring beam built on grid" method.

Joe started his career some 20 years ago with the P.W.D. Soon after he joined the British Army but still continued his trade. When he returned to Seychelles in the 60's he turned his expertise for the benefit of Seychelles. And he has a long list of achievements to his credit — over 300. This includes the Flying Dutchman at Praslin, Habib Bank Building Michel Flats at Les Mamelles and dozens of small hotel projects. He even left his mark in the British Army when he designed a few buildings in Aden and a ski championship resort in Germany.

Incidentally, there is a funny side to Joe's latest achievement. Before submitting his drawings to Cabinet, a rather impertinent lizard had the cheek to drop its droppings on the plan of one of the male toilets! However hard he tried to clean it, the stain would still not disappear. Could this have been a good luck omen for Joe?



● The winning entry

LE REVEIL DE DJIBOUTI, hebdomadaire (Djibouti)

LE BILLET D'ABDALLAH

Ah mes amis quelle drôle de semaine nous avons vécue !

Une semaine vraiment peu ordinaire au cours de laquelle toutes les habitudes ont été bouleversées, et qui a vu notre bonne ville de Djibouti se parer d'un air de fête bien involontaire ! On a vu les cafés et les restaurants tous pleins à craquer, et manquer de provisions à cause de l'affluence, dès 18 h, on a vu les quartiers grouiller d'une effervescence populaire inhabituelle l'après-midi, on a vu des taquins harceler les femmes, et quoi d'autre encore ! tout cela vous le savez déjà, de même que l'origine de cette agitation : l'état de manque, le manque de khat !

Subitement, le khat, cette herbe euphorisante que nous consommons tous en plus ou moins grande quantité s'est mise à faire défaut sur le marché national. Un marché qui représente pourtant une consommation quotidienne moyenne de 5 tonnes ! Chaque après-midi, les hommes ont l'habitude de « brouter » leur botte ou paquet de khat pendant que les femmes vaquent à leurs occupations dans les quartiers. La vie suit ainsi son cours régulièrement. Et puis voilà que, sans explication satisfaisante pour la population, le khat n'arrive plus de chez nos voisins qui le cultivent, et disparaît de la circulation...

empare du brouteur qui doit à tout prix trouver une occupation de remplacement, un palliatif pour tenter d'enrayer l'état de manque dans lequel il se trouve et qui le fait souffrir...D'où cette invasion extraordinaire des restaurants de la ville débordés par une demande exceptionnelle en nourriture et en boissons; d'où encore cette «chasse à la femme», cet-

(suite page 11)

(suite de la page 10)

Ouganda-Tanzanie

NATION 7/12

te cour empressée que d'aucuns ont choisi pour palliatif !

Moi Abdallah, je dis que cette situation fait pitié à voir ! Loin de moi, bien sûr, l'idée de fustiger les brou-teurs de khat... Je serais d'ailleurs bien mal placé pour le faire. Je dis simple-ment que le khat est un véritable fléau social, un vice national comme la bois-son peut l'être ailleurs ou la prostitu-tion (encore que sur ce point, nous ne soyons pas non plus exempts de reproches...mais cela est une autre his-toire sur laquelle je reviendrai une pro-chaîne fois). Et un fléau social, cela se combat ! Car les femmes et les jeu-nes commencent également à être tou-chés.

Il n'y a donc plus de temps à per-dre : il faut encore sauver ce qui peut l'être. Et cela, c'est le devoir des res-ponsables qui nous gouvernent. S'il est difficile, voire pratiquement impos-sible de « désintoxiquer » (car c'est bien de cela qu'il s'agit) les brou-teurs de longue date, on peut encore sau-ver les jeunes.

Comment ? En favorisant la créa-tion d'activités nouvelles qui les oc-cupent entièrement, au lieu de les lais-ser dans un état d'abandon propice précisément à la consommation du khat. Il faut les encadrer, leur propo-ser des activités culturelles ou spor-tives, créer des espaces verts, des ter-rains de jeux, etc.

Le khat est là, il existe et nous cons-tatons tous autant que nous sommes les effets quotidiens qu'il engendre sur nos organismes. Ou bien brouter du khat à longueur d'année, et vivre tous nos après-midi dans un état de somnolence qui coupe l'appétit (ap-pétit tout court comme appétit sexuel d'ailleurs), ou bien devenir les escla-ves d'une perpétuelle grande bouffe provoquée par le manque de khat, est-ce là tout l'avenir que nous résér-vons à nos enfants ?

La question, pour l'instant, est sim-plement posée. Aux responsables d'en donner la réponse.

MADAGASCAR est solidaire de la Tanzanie dans la lutte que celle-ci mène pour la sauvegardé de sa souverai-nété et la défense legiti-me de son territoire, a déclaré le Ministre malgache des Af-faires Etrangères, Christian Remi Richard.

Le Ministre, qui a fait cette déclaration avant son départ d'Antanarivo mardi soir pour Dar-es-Salaam, a ajouté qu'il n'était chargé d'aucune mis-sion de médiation.

"La Tanzanie, en tant que pays de première ligne sou-tenant les mouvements de libération en Afrique, est l'objet de fortes manœuvres de déstabilisation entreprises par l'imperialisme", a souli-gné le Ministre.

M. Christian Remi Richard se rend à Dar-es-Salaam pour étudier avec les auto-rités tanzaniennes les moda-lités d'application des ac-cords de coopération signés entre Madagascar et la Tan-zanie, et pour proposer la cré-ation d'une commission mixte chargée d'examiner les pos-sibilités d'élargissement de ces accords.

occasionne des dégâts importants

le Sud-ouest de l'île a été touché par les vents et les pluies. Le bilan définitif occasionné par « Angèle » ne nous est pas en-core parvenu; cependant, les

Madagascar celebre la journée des droits de l'homme

NATION 11/12

LA République démocrati-que de Madagascar s'est associée à la célébration des Nations Unies pour le 30ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans une allocution radio-diffusée, le ministre malga-che du ravitaillement, des transports et du tourisme, M. Jean Bemananjara, assu-rant l'interim du ministère des Affaires étrangères, a souligné que la déclaration universelle des droits de l'homme est "un idéal à at-teindre".

Pour sa part, a poursuivi le ministre Bemananjara, "Madagascar, engagé dans la voie de la révolution so-cialiste, entend y parvenir en assurant la libération de tout l'homme par le deve-loppement de tout homme.

En conclusion, le ministre malgache a dit l'attache-ment profond de la Republi-que démocratique Malgache à la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le cyclône «Angèle»

premiers renseignements ar-rivés laissent entrevoir que les dégâts matériels sont très importants tandis que dès hier 10 personnes étaient portées disparues.

TEMOIGNAGES

29/12

**Le bulletin du Cedimoi
n'est pas distribué.**

Pour l'obtenir il faut s'abonner.

ADRESSEZ CHEQUE OU MANDAT

**Bernard LEHEMBRE 43 ave Rondu
94 600 Choisy Le Roi**

Abonnez-vous:

Nom:

Adresse:

30 F les 12 n°

50 F les 24 n°

AKFM-KDRSM : VINGT ANS APRES.

OCEAN INDIEN ACTUEL N°12

C'est devenu un rituel : le dernier congrès du groupement révolutionnaire AKFM - KDRSM (du 17 au 19 novembre) s'est tenu dans la capitale. Comme d'habitude, le gymnase couvert de Mahamasina, où se tenait la réunion était plein à craquer (les organisateurs ont avancé le chiffre de 1.003 représentants venus des quatre coins de la Grande Ile). Comme d'habitude, de nombreux invités étrangers étaient présents (il s'agissait des délégations des partis communistes ou socialistes de Bulgarie, France, Union soviétique, Guadeloupe, Italie, Cuba, Pologne, République fédérale d'Allemagne, la Réunion, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique). Comme d'habitude, des motions engagées qui se ressemblent à s'y méprendre à celles des années précédentes, ont été adoptées pour montrer la constance du mouvement dans ses opinions.

C'est dire que le congrès 1978 de l'AKFM - KDRSM a été fidèle à la tradition. Point de happening, tout est réglé avec minutie pour que la réunion donne l'image d'un cérémonial immuable qui se répète chaque année.

Pareille méthode peut surprendre mais, cette volonté délibérée - et manifestée avec éclat - pour une certaine continuité, a été jusqu'ici fort profitable à l'AKFM - KDRSM. Elle lui a permis d'une part, de faire preuve d'une vitalité évidente et d'autre part, de devenir l'aîné de tous les groupements révolutionnaires ayant aujourd'hui une existence légale à Madagascar. En fait, le mouvement du pasteur Richard Andriamanjato célèbre ce mois-ci le vingtième anniversaire de sa création. Une impressionnante longévité d'autant qu'en vingt ans, bon nombre de régimes se sont succédés dans le pays.

C'est le 5 novembre 1958, à la veille de l'indépendance, que l'AKFM - KDRSM (dénommé uniquement à l'époque AKFM ou Parti du congrès pour l'indépendance de Madagascar) a été formé à partir d'un groupe de partis du centre-gauche et de la gauche opposés à M. Tsiranana : entre autres, le COSOMA (comité de solidarité de Madagascar) et l'UPM (union du peuple malgache) où se côtoyaient les cadres rescapés du MDRM et des militants de la nouvelle génération (qui forment aujourd'hui pour l'essentiel ce qu'on appelle au sein de l'AKFM le «groupe d'Imongo Vaovao»).

Parti marxisant, l'AKFM partait très «fort» dès sa naissance. Il avait fait campagne pour le «non» au référendum concernant l'appartenance de Madagascar à la Communauté française et pour une

véritable indépendance : celle-ci est venue en 1960 (bien qu'elle n'ait pas été accordée par la France sans arrière-pensées et sans «garanties» de bon poids). Il avait réclamé le retour des exilés politiques à la suite des événements de 1947 et au premier rang desquels MM. Raseta, Ravoahangy et Rabemananjara : les exilés ont pu



LE PASTEUR ANDRIAMANJATO
président de l'Akfm - Kdrsm

regagner la mère-patrie où ils ont reçu un accueil triomphal... Mais déjà, une ombre au tableau : tout le bénéfice de ces opérations retombe sur le PSD et sur le président Tsiranana qui ont habilement su en tirer le meilleur parti. Par ailleurs, l'indépendance a vidé une partie des slogans AKFM de leur force et de leur contenu.

Il faut donc avaler cette «couleuvre» et composer avec le nouveau pouvoir (qui n'en finit pas d'ailleurs de débaucher les opposants et de les absorber). D'où une crise interne en 1964 : le pasteur Andriamanjato, président du parti depuis sa création en 1958, pense qu'il faut adopter face au gouvernement Tsiranana une attitude plus conciliante; contré au début par le «groupe d'Imongo Vaovao», il obtient son accord, mais doit faire exclure le Dr Rasamoely Lala qui refuse toute idée d'alliance avec le PSD et fonde aussitôt «l'AKFM - Progressiste», en marge du premier.

Et de fait, l'AKFM s'en tient de 1964 à 1972 à une certaine «coexistence pacifique» avec les tenants de la Première République. L'on se rappelle à ce su-

jet la fameuse «ressemblance à 80%» des motions AKFM et PSD. Or la politique à Madagascar n'était pas faite à l'époque par le parti gouvernemental. Elle dérivait de l'option personnelle du président de la République. Et ce dernier répondra à toutes les avances de l'AKFM qu'il y a place dans le pays pour une «opposition constructive»; dans les mauvais jours, il flétrira «ces communistes qui ont le cœur à Moscou».

Mais le mouvement s'affirme, remporte des succès électoraux (quoique limités dans les grandes agglomérations comme Antananarivo, la capitale), et se fait respecter en maintes occasions comme interlocuteur, ou comme adversaire...

A partir de 1972, l'AKFM apporte un soutien inconditionnel au gouvernement «apolitique» du général Ramanantsoa. En février 1975, il est suspendu comme les autres partis par le Directoire militaire, institué après l'assassinat du général Ratsimandrava, mais continue à travailler dans la clandestinité.

En juin 1975, les partis étaient toujours suspendus, mais la volonté d'apaisement ou de conciliation a amené le président Didier Ratsiraka que le Directoire venait de porter au pouvoir, à continuer de considérer leurs dirigeants comme interlocuteurs. Pour sa part, l'AKFM n'a pas hésité à adhérer à la plate-forme gouvernementale et à été par la suite un des artisans de la victoire du chef de l'Etat au référendum de décembre 1975 qui a permis à ce dernier d'inaugurer la deuxième République, (la R.D.M.). Depuis cette époque, l'AKFM «renaît» - comme le lui permettait la loi - sous la forme d'un groupement révolutionnaire dénommé : KDRSM. Devenu un soutien du pouvoir, le KDRSM fait partie - avec cinq autres groupements - du Front national pour la défense de la révolution. Par ailleurs, il compte seize députés à l'Assemblée nationale populaire, deux ministres au gouvernement et deux représentants au Conseil suprême de la révolution (CSR).

Grâce aux résultats obtenus lors des différentes élections qui se sont déroulées pendant le premier semestre de l'année dernière, la position de l'AKFM - KDRSM au sein du régime s'est nettement renforcée. Représentant 7 à 10% de l'électorat malgache, le mouvement du pasteur Richard Andriamanjato, bien que minoritaire, peut désormais se comporter en allié indispensable de l'AREMA du président Ratsiraka (la dernière née des forces politiques à Madagascar, mais aussi la plus puissante).

Joël Sylvain RASAMOELY